AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1657
FR0000039109-FS0797

18 juillet 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SECHE ENVIRONNEMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 juillet 2016, la société de droit américain International Value Advisers LLC (717 Fifth Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 1er juillet 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société SECHE ENVIRONNEMENT et détenir, à cette date, 442 877 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,64% du capital et 5,22% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une réduction du nombre de droits de vote de la société SECHE ENVIRONNEMENT.

Le déclarant a précisé détenir, au 12 juillet 2016, 449 664 actions SECHE ENVIRONNEMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,72% du capital et 5,30% des droits de vote de cette société[1].

[1] Sur la base d'un capital composé de 7 857 732 actions représentant 8 483 857 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général